

REDIGER UN DOSSIER TECHNIQUE POUR LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉVÈNEMENTIEL (MODULE 1-1)

Cette formation a pour objet l'analyse des besoins matériels d'une compagnie, d'un événement ou d'un lieu de diffusion de spectacles. En s'appuyant sur les termes techniques adéquats, les professionnels du secteur doivent pouvoir répondre à toute demande ou besoin artistique en la mettant en adéquation avec ressources et équipements techniques disponibles ou avec un budget donné.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le matériel et équipements techniques (lumière, son) et en décrire les fonctions en employant le vocabulaire du spectacle vivant
- Analyser des fiches techniques et définir les besoins techniques et logistiques
- Analyser les caractéristiques et spécificités d'un lieu de diffusion
- Déterminer les contraintes techniques d'installation et exploitation des équipements et proposer les ajustements techniques nécessaires
- Faire coïncider les demandes techniques d'une compagnie et les offres techniques d'un lieu de spectacle
- Évaluer/Estimer des coûts de location ou de préparation du matériel pour un spectacle / événement et réaliser le planning
- Rédiger et présenter une fiche technique (plateau, son, lumière, vidéo)
- Produire le dossier technique (fiches techniques, schéma d'implantation, planning, synoptique électrique, schéma d'implantation)

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Cette formation s'adresse aux directeurs techniques, aux régisseurs techniques ou généraux, ainsi qu'aux professionnels du secteur de la production et diffusion (directeurs de production, administrateurs de production, chargés de production/diffusion, administrateur de tournées) dans le spectacle vivant événementielles recevant des spectacles. Elle s'adresse également aux dirigeants de petites structures culturelles et aux personnels des collectivités territoriales chargés d'organiser ou d'accueillir des spectacles.
- Le niveau technicien du spectacle vivant est requis.

TARIF

1 400€

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

35 heures

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur 3is-executive.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations ; prenez contact avec le ou la conseiller.e formation de 3iS-executive : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559

05F15V1 | Fiche programme « Rédiger un dossier technique pour le spectacle vivant et l'événementiel », mise à jour le 21/10/2024 | www.3is-executive.fr

3iS

EXECUTIVE

REDIGER UN DOSSIER TECHNIQUE POUR LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉVÈNEMENTIEL (MODULE 1-1)

La formation est assurée par des professionnels du spectacle vivant, encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS-executive.

EFFECTIFS

12 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- À l'issue de la formation, chaque participant devra réaliser une fiche technique en tenant compte des contraintes techniques, esthétiques et budgétaires.

VALIDATION

Attestation de stage de formation.

Cette formation fait partie du bloc de compétence RNCP37634BC01 « Préparer et organiser les différentes phases de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement » bloc 1 du titre « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel », niveau 5 enregistré le 31/05/2023 auprès de France Compétence sous le numéro RNCP37634. Titre et blocs sont éligibles au financement par le CPF.



MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel.

Études de cas & apports théoriques.

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

- Matériels et équipements scéniques des lieux d'accueil ou de diffusion des spectacles/événements
- L'organisation du plateau
- Matériel vidéo, lumière, son, machinerie, décors
- Durée de vie, coût et contraintes
- Câbles et connecteurs
- Déterminer les critères de « qualité » et de « fiabilité » du matériel, et faire des choix en fonction, en se basant sur les notices techniques

JOUR 2

REDIGER UN DOSSIER TECHNIQUE POUR LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉVÉNEMENTIEL
(MODULE 1-1)

- Les différentes salles de spectacle et les contraintes liées aux ERP (établissements recevant du public)
- Esthétique et matériel (danse, théâtre, cirque, événementiel)
- Premières estimations de budget
- Spécificité du jeu dans l'espace public

JOUR 3

- La distribution électrique : réaliser le synoptique électrique de l'évènement et les calculs de puissance nécessaire, ainsi que le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique
- Les contraintes électriques en extérieur, et en espace public

JOUR 4

- Planifier un évènement, depuis la préparation, jusqu'au démontage.
- Organiser le transport, le stockage, le rendu du matériel
- Demander des devis, transmettre une facture
- En tant que responsable de magasin, gérer un stock de matériel
- Remplir un bon de commande, une fiche de maintenance
- Produire le schéma d'implantation des régies

JOUR 5

- Réaliser une veille « matériel »
- Évaluation
- Conclusion de la formation et synthèse des acquis.